Voici quelques conseils donnés par les sapeurs pompiers de Saint Romans



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

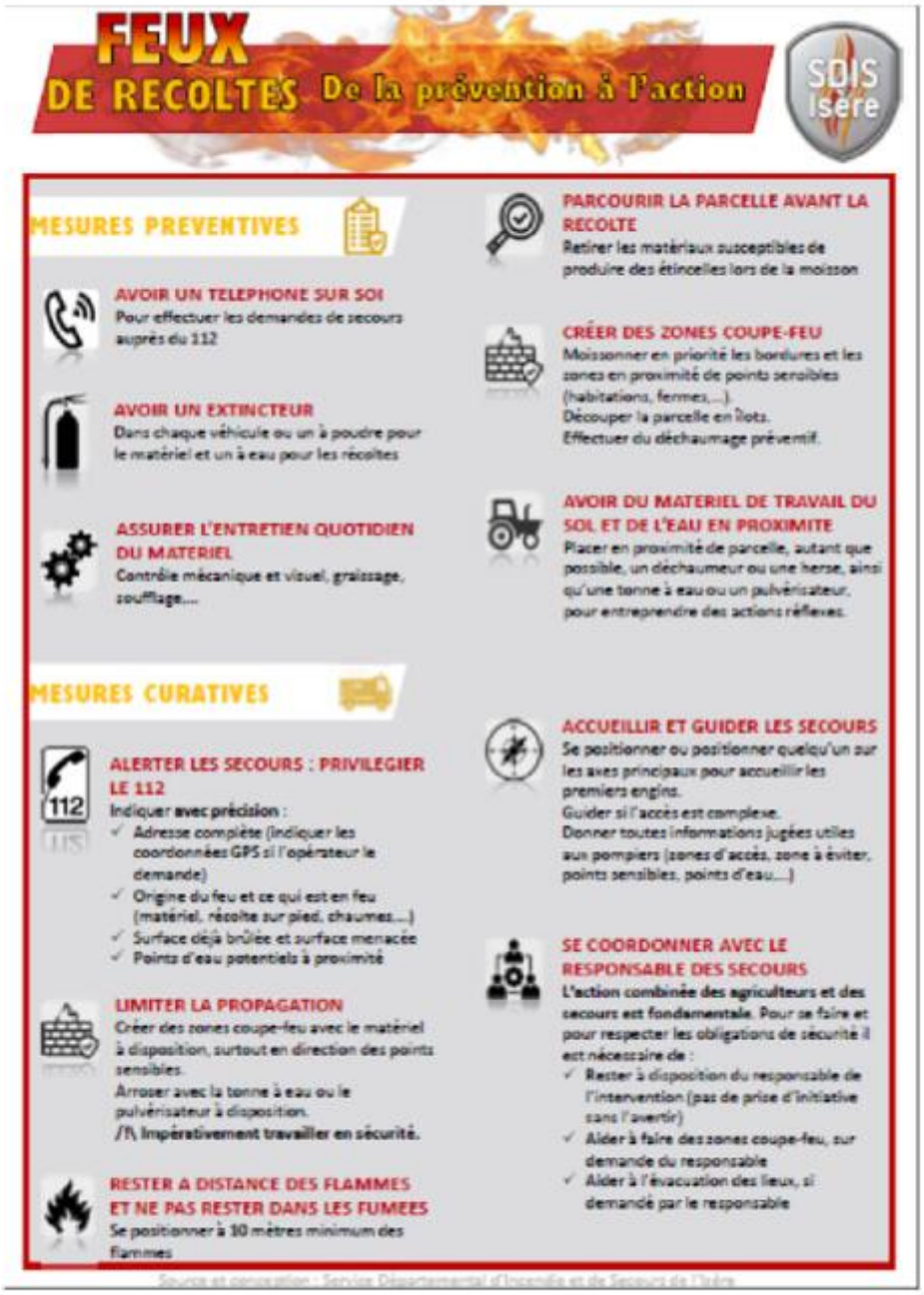
Facile
à lire et
à comprendre

Je protège mon habitation

toute l'année

contre les feux de forêt




FEUX
DE RECOLTES De la prévention à l'action
SDIS Isère
MESURES PREVENTIVES
AVOIR UN TELEPHONE SUR SOI
Pour effectuer les demandes de secours auprès du 112
AVOIR UN EXTINCTEUR
Dans chaque véhicule ou un à poudre pour le matériel et un à eau pour les récoltes
ASSURER L'ENTRETIEN QUOTIDIEN DU MATERIEL
Contrôle mécanique et visuel, graissage, soufflage....
PARCOURIR LA PARCELLE AVANT LA RECOLTE
Retirer les matériaux susceptibles de produire des étincelles lors de la moisson
CRÉER DES ZONES COUPE-FEU
Moissonner en priorité les bordures et les zones en proximité de points sensibles (habitations, fermes,...).
Découper la parcelle en îlots.
Effectuer du déchaumage préventif.
AVOIR DU MATERIEL DE TRAVAIL DU SOL ET DE L'EAU EN PROXIMITE
Placer en proximité de parcelle, autant que possible, un déchaumeur ou une herse, ainsi qu'une tonne à eau ou un pulvérisateur, pour entreprendre des actions réflexes.
MESURES CURATIVES
112
ALERTER LES SECOURS : PRIVILEGIER LE 112
Indiquer avec précision :
✓ Adresse complète (indiquer les coordonnées GPS si l'opérateur le demande)
✓ Origine du feu et ce qui est en feu (matériel, récolte sur pied, chaumes...)
✓ Surface déjà brûlée et surface menacée
✓ Points d'eau potentiels à proximité
LIMITER LA PROPAGATION
Créer des zones coupe-feu avec le matériel à disposition, surtout en direction des points sensibles.
Arroser avec la tonne à eau ou le pulvérisateur à disposition.
/!\ Impérativement travailler en sécurité.
RESTER A DISTANCE DES FLAMMES ET NE PAS RESTER DANS LES FUMEES
Se positionner à 30 mètres minimum des flammes
ACCUEILLIR ET GUIDER LES SECOURS
Se positionner ou positionner quelqu'un sur les axes principaux pour accueillir les premiers engins.
Guider si l'accès est complexe.
Donner toutes informations jugées utiles aux pompiers (zones d'accès, zone à éviter, points sensibles, points d'eau....)
SE COORDONNER AVEC LE RESPONSABLE DES SECOURS
L'action combinée des agriculteurs et des secours est fondamentale. Pour se faire et pour respecter les obligations de sécurité il est nécessaire de :
✓ Rester à disposition du responsable de l'intervention (pas de prise d'initiative sans l'avertir)
✓ Aider à faire des zones coupe-feu, sur demande du responsable
✓ Aider à l'évacuation des lieux, si demandé par le responsable
Source et conception : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère


FEUX DE FORÊT
LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER
1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence
NI FEU
NI BARBECUE
aux abords des forêts
PAS DE CIBARETTE
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de ma voiture
PAS DE TRAVAUX
SOURCE D'ÉTINCELLES
les jours de risque d'incendie
PAS DE COMBUSTIBLE
CONTRE LA MAISON
bois, fuel, butane...
TÉMOIN D'UN
DÉBUT D'INCENDIE,
JE DONNE
L'ALERTE
en localisant le feu
avec précision
112
Urgences
18
Pompiers
JE ME
CONFINE DANS
MA MAISON
elle est mon
meilleur abri
RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
#attentionfeuxdeforet
attention-feux-foret.gouv.fr


OPÉRATION DE SECOURS SUR UN FEU DE FORÊT
DÉTECTION D'UN FEU
Elle s'effectue de plusieurs manières : soit par l'appel d'un témoin oculaire, par la surveillance aérienne, par les sapeurs-pompiers prépositionnés sur le terrain ou par le réseau de caméras sur pylone dans les massifs.
1
PRIMO-INTERVENTION
Le Centre de traitement de l'alerte (CTA) engage des moyens départementaux en fonction des renseignements obtenus. À son arrivée sur place, le commandant des opérations de secours (COS) demande, confirme ou infirme des moyens supplémentaires.
2
TRANSMISSION DE L'INFORMATION
Si le feu est supérieur à 10 hectares ou si sa nature et sa gravité sont susceptibles d'entraîner des réactions en chaîne ou d'avoir des répercussions sur la vie humaine, le CODIS informe en temps réel le centre opérationnel de zone (COZ).
3
POURSUITE DES OPÉRATIONS
La lutte se poursuit et les relèves s'organisent. Si nécessaire, des colonnes extra-zonales supplémentaires se rendent sur place à la demande du CODIS en lien avec le COZ et le COGIC.
FIXATION DU FEU
Si le feu n'avance plus, il est fixé. Si les flammes les plus importantes sont éteintes, le feu est maîtrisé. Si les sapeurs-pompiers entourent le feu, il est circonscrit. Suivant l'évolution du sinistre, le dispositif des secours se réduit.
8
COORDINATION OPÉRATIONNELLE
4
Après analyse de la situation sur le terrain et en fonction des moyens disponibles, le COZ en lien avec le COGIC coordonne l'engagement des renforts zonaux et/ou nationaux.
5
STRATÉGIE TERRESTRE
Pour combattre les flammes, les sapeurs-pompiers et sapeurs-sauveteurs s'organisent en groupes d'intervention et en colonnes sous la direction du commandant des opérations de secours qui fixe les objectifs prioritaires.
6
LUTTE AÉRIENNE
Une coordination aérienne se met en place : un officier aéronautique fait l'interface entre le commandant des opérations de secours et les moyens aériens pour adopter la tactique de lutte la plus efficace.
7
FIN DE L'OPÉRATION
Une fois le feu fixé, maîtrisé et circonscrit, les sapeurs-pompiers doivent arroser et gratter le sol pour éviter les reprises. Les derniers points chauds actifs sont noyés, le feu est éteint.
9
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES